



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

| | |
|--|---|
| Code du produit | S222-0284A |
| Nom commercial | DECO-TREAD CLEAR |
| Communiquer avec le fabricant | Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372 |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 800-535-5053 (INFOTRAC) - TNEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400 |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

DANGER!

PROVOQUE BRÛLURES DE LA PEAU ET DES YEUX.
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ETRE PERMANENTS.
NOCIF EN CAS D'INHALATION.
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES
RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

| | |
|-------------------|---|
| Yeux | Provoque des brûlures. |
| Peau | Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |
| Ingestion | Peut être nocif par ingestion. |

Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal.

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Pas d'information disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

| Composant | No. CAS | % en poids |
|----------------|------------|------------|
| | | 60 - 100 |
| BENZYL ALCOHOL | 100-51-6 | 6.4461 |
| NONYLPHENOL | 84852-15-3 | 5 - 10 |
| EPOXY RESIN | 30499-70-8 | 1 - 5 |

4. PREMIERS SOINS

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Indice d'inflammabilité | Pas d'information disponible |
| Moyen d'extinction approprié | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone, hydrocarbures. Oxydes d'azote. Aldéhydes. Ammoniac. Cétones. Acide nitrique, nitrosamine. Phénoliques. Silicium. |
| Dangers spécifiques provenant de la substance chimique | La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. |

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
| Méthodes de nettoyage | En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales. |
| Autres informations | Sans objet |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

Protection du visage/des yeux

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique.

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|----------------------------------|
| Point d'éclair | Sans objet |
| Point/intervalle d'ébullition | Pas d'information disponible.0.0 |
| Supérieure Limites de explosion | Pas d'information disponible |
| Inférieure Limites d'explosivité | Pas d'information disponible |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible |
| Densité gazeuse | Pas d'information disponible |
| Densité | 1.13457 |
| Densité | 9.44132 |
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | .086 |
| % de matières volatiles en poids | .9100 |
| % volatil en volume | 1.0427 |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | | | |
|-------------------------------|--|---|--|
| Stabilité chimique | Stable | Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles. Amines. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques (méthanol). |
| Produits incompatibles | Oxydants forts. Bases. Acides. Amines. | Possibilité de réactions dangereuses | Néant dans des conditions normales de traitement |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

| Composant | LD50 Orale | LD50 Cutané | LC50 Inhalation |
|----------------|--------------------|-----------------------|----------------------|
| BENZYL ALCOHOL | 1230 mg/kg (Rat) | 2000 mg/kg (Rabbit) | 8.8 mg/L (Rat) 4 h |
| NONYLPHENOL | 580 mg/kg (Rat) | 2031 mg/kg (Rabbit) | |

| | |
|------------------------|------------------------------|
| irritation | Pas d'information disponible |
| Corrosivité | Pas d'information disponible |
| Sensibilisation | Pas d'information disponible |

Toxicité chronique

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

| | |
|---|------------------------------|
| effets mutagènes | Pas d'information disponible |
| Effets reproductifs | Pas d'information disponible |
| Effets sur le développement | Pas d'information disponible |
| Tératogénicité | Pas d'information disponible |
| Effets sur l'organe-cible | Pas d'information disponible |
| Renseignements sur le perturbateur endocrinien | Pas d'information disponible |

| Composant | UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens | UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées | Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien |
|-------------|--|---|--|
| | Group III Chemical | | |
| NONYLPHENOL | Group II Chemical | Medium Exposure Concern | |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

| Composant | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce | Microtox | Puce d'eau |
|----------------|-----------------------|--|---|--|
| BENZYL ALCOHOL | EC50 = 35 mg/L 3 h | LC50= 460 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 10 mg/L Lepomis macrochirus 96 h | EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min EC50 = 50 mg/L 5 min | EC50 = 23 mg/L 48 h |
| NONYLPHENOL | EC50 = 0.41 mg/L 96 h | LC50= 0.135 mg/L Pimephales promelas 96 h | | EC50 = 0.14 mg/L 48 h EC50 = 0.140 mg/L 48 h |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.
Proper Shipping Name PAINT IN OIL

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

| | |
|---------------|----------------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| DSL/NDL | Est conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | N'est pas conforme à (aux) |
| Chine | N'est pas conforme à (aux) |
| ENCS | N'est pas conforme à (aux) |
| KECL | N'est pas conforme à (aux) |
| PICCS | N'est pas conforme à (aux) |
| AICS | N'est pas conforme à (aux) |

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Classification de danger SARA 311/312

| | |
|---|-----|
| Risque chronique pour la santé | non |
| Risque aigu pour la santé | oui |
| Risque d'incendie | oui |
| Risque d'échappement soudain de la pression | non |
| Danger de réaction | non |

CERCLA

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

State Right-to-Know

| Composant | Massachusetts | New Jersey | Pennsylvanie | Illinois | Rhode Island |
|----------------|---------------|------------|--------------|----------|--------------|
| BENZYL ALCOHOL | X | | X | | |
| NONYLPHENOL | X | | X | | |

Autres réglementations internationales

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques
 E Matière corrosive



| Composant | NPRI |
|-------------|---------------------------|
| NONYLPHENOL | Part 1, Group 1 Substance |

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

| |
|-------------------------|
| 16. AUTRES INFORMATIONS |
|-------------------------|

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

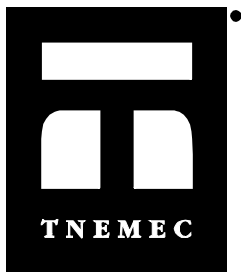
| | | | |
|------|---------|------------------|--------------|
| HMIS | Santé 0 | Inflammabilité 0 | Reactivity 1 |
|------|---------|------------------|--------------|

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires



Date de préparation: 04-janv.-2010

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

| | |
|--|---|
| Code du produit | S222-0284B |
| Nom commercial | DECO-TREAD CONVERTER |
| Communiquer avec le fabricant | Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372 |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 800-535-5053 (INFOTRAC) - TNEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400 |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

DANGER!

PROVOQUE BRÛLURES DE LA PEAU ET DES YEUX.
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ETRE PERMANENTS.
NOCIF EN CAS D'INHALATION.
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES
RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

| | |
|-------------------|---|
| Yeux | Provoque des brûlures. |
| Peau | Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |
| Ingestion | Peut être nocif par ingestion. |

Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal.

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Pas d'information disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

| Composant | No. CAS | % en poids |
|-----------------------------------|------------|------------|
| POLYOXYPROPYLENETRIAMINE | 39423-51-3 | 30 - 60 |
| BENZYL ALCOHOL | 100-51-6 | 23.6468 |
| CYCLOHEXANAMINE | 1761-71-3 | 10 - 30 |
| MODIFIED CYCLOALIPHATIC POLYAMINE | | 10 - 30 |
| NONYLPHENOL | 84852-15-3 | 1 - 5 |

4. PREMIERS SOINS

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Indice d'inflammabilité | Pas d'information disponible |
| Moyen d'extinction approprié | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone, hydrocarbures. Oxydes d'azote. Ammoniac. Acide nitrique, nitrosamine. Phénoliques. Aldéhydes. Cétones. |
| Dangers spécifiques provenant de la substance chimique | La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. |

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
| Méthodes de nettoyage | En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales. |
| Autres informations | Sans objet |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables
Protection du visage/des yeux S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique.
Protection respiratoire **Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.
Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|----------------------------------|
| Point d'éclair | Sans objet |
| Point/intervalle d'ébullition | Pas d'information disponible.0.0 |
| Supérieure Limites de explosion | Pas d'information disponible |
| Inférieure Limites d'explosivité | Pas d'information disponible |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible |
| Densité gazeuse | Pas d'information disponible |
| Densité | .98902 |
| Densité | 8.23011 |
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | .195 |
| % de matières volatiles en poids | 2.3650 |
| % volatil en volume | 2.2369 |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | | | |
|-------------------------------|--|---|--|
| Stabilité chimique | Stable | Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles. Composants époxy. |
| Produits incompatibles | Oxydants forts. Bases. Acides. Hypochlorites. Acides nitreux et autres agents nitrosants. Peroxydes. | Possibilité de réactions dangereuses | Néant dans des conditions normales de traitement |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

| Composant | LD50 Orale | LD50 Cutané | LC50 Inhalation |
|-----------------|--------------------|-----------------------|----------------------|
| BENZYL ALCOHOL | 1230 mg/kg (Rat) | 2000 mg/kg (Rabbit) | 8.8 mg/L (Rat) 4 h |
| CYCLOHEXANAMINE | 1000 mg/kg (Rat) | | |
| NONYLPHENOL | 580 mg/kg (Rat) | 2031 mg/kg (Rabbit) | |

| | |
|------------------------|------------------------------|
| irritation | Pas d'information disponible |
| Corrosivité | Pas d'information disponible |
| Sensibilisation | Pas d'information disponible |

Toxicité chronique

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

| | |
|---|------------------------------|
| effets mutagènes | Pas d'information disponible |
| Effets reproductifs | Pas d'information disponible |
| Effets sur le développement | Pas d'information disponible |
| Tératogénicité | Pas d'information disponible |
| Effets sur l'organe-cible | Pas d'information disponible |
| Renseignements sur le perturbateur endocrinien | Pas d'information disponible |

| Composant | UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens | UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées | Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien |
|-------------|--|---|--|
| NONYLPHENOL | Group II Chemical | Medium Exposure Concern | |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

| Composant | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce | Microtox | Puce d'eau |
|-----------------|-----------------------|--|---|--|
| BENZYL ALCOHOL | EC50 = 35 mg/L 3 h | LC50= 460 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 10 mg/L Lepomis macrochirus 96 h | EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min EC50 = 50 mg/L 5 min | EC50 = 23 mg/L 48 h |
| CYCLOHEXANAMINE | | LC50 46 - 100 mg/L Leuciscus idus 96 h | | |
| NONYLPHENOL | EC50 = 0.41 mg/L 96 h | LC50= 0.135 mg/L Pimephales promelas 96 h | | EC50 = 0.14 mg/L 48 h EC50 = 0.140 mg/L 48 h |

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.
Proper Shipping Name UN3066,PAINT,8,PGIII,ERG 153

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

| | |
|---------------|----------------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| DSL/NDL | N'est pas conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | N'est pas conforme à (aux) |
| Chine | N'est pas conforme à (aux) |
| ENCS | N'est pas conforme à (aux) |
| KECL | N'est pas conforme à (aux) |
| PICCS | N'est pas conforme à (aux) |
| AICS | N'est pas conforme à (aux) |

Réglementations fédérales des Etats-UnisSARA 313Classification de danger SARA 311/312

| | |
|---|-----|
| Risque chronique pour la santé | non |
| Risque aigu pour la santé | oui |
| Risque d'incendie | oui |
| Risque d'échappement soudain de la pression | non |
| Danger de réaction | non |

CERCLARéglementations des EtatsProposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

State Right-to-Know

| Composant | Massachusetts | New Jersey | Pennsylvanie | Illinois | Rhode Island |
|----------------|---------------|------------|--------------|----------|--------------|
| BENZYL ALCOHOL | X | | X | | |
| NONYLPHENOL | X | | X | | |

Autres réglementations internationalesCanada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques
 E Matière corrosive



| Composant | NPRI |
|-------------|---------------------------|
| NONYLPHENOL | Part 1, Group 1 Substance |

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

| |
|-------------------------|
| 16. AUTRES INFORMATIONS |
|-------------------------|

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

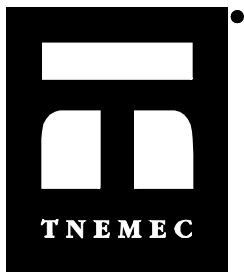
HMIS Santé 0 Inflammabilité 0 Reactivity 1

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

| | |
|--|---|
| Code du produit | S222-Q011C |
| Nom commercial | DECO-TREAD CUSTOMQUARTZ |
| Communiquer avec le fabricant | Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372 |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400 |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

AVERTISSEMENT!

NOCIF PAR INHALATION.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

Yeux

Peut provoquer une irritation légère.

Peau

Irritant pour la peau.

Inhalation

Irritant pour les voies respiratoires. La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès.

Ingestion

Peut être nocif par ingestion.

Effets chroniques

Risque cancérigène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.)

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Pas d'information disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques Pas d'information disponible.

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

Effets sur l'organe-cible Yeux, Poumons, Appareil respiratoire

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composant | No. CAS | % en poids |
|-----------------------------|------------|------------|
| CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) | 14808-60-7 | 97.5 |

4. PREMIERS SOINS

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Indice d'inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Moyen d'extinction approprié | Foam, carbon dioxide, and dry chemical. |
| Produits de décomposition dangereux | Pas d'information disponible |

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
| Méthodes de nettoyage | Enlever à la pelle ou balayer. |
| Autres informations | Sans objet |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Porter des gants/des vêtements de protection. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient bien fermé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

| Composant | ACGIH TLV | OSHA PEL | Quebec TWAEV | Ontario TWAEV | Mexico OEL (TWA) |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) | TWA: 0.025 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ | TWA: 0.10 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ |

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables
Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection respiratoire **Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmolement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|------------------------------|
| Point d'éclair | Sans objet |
| Méthode | Pensky Martens - Closed Cup |
| Point/intervalle d'ébullition | Pas d'information disponible |
| Supérieure Limites de explosion | Pas d'information disponible |
| Inférieure Limites d'explosivité | Pas d'information disponible |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible |
| Densité gazeuse | Pas d'information disponible |
| Densité | 2.65219 |
| Densité | 22.07018 |
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | .000 |
| % de matières volatiles en poids | .0000 |
| % volatil en volume | .0000 |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | | | |
|-------------------------------|-------------------------|---|--|
| Stabilité chimique | Stable | Conditions à éviter | Chaleur, flammes et étincelles |
| Produits incompatibles | Oxydants forts. Acides. | Possibilité de réactions dangereuses | Néant dans des conditions normales de traitement |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

| Composant | LD50 Orale | LD50 Cutané | LC50 Inhalation |
|-----------------------------|-------------------|-------------|-----------------|
| CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) | 500 mg/kg (Rat) | | |

irritation Pas d'information disponible
 Corrosivité Pas d'information disponible
 Sensibilisation Pas d'information disponible

Toxicité chronique

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

| Composant | ACGIH | IARC | NTP | OSHA | Mexique |
|-----------------------------|-------|---------|-------|------|---------|
| CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) | A2 | Group 1 | Known | X | |

effets mutagènes Pas d'information disponible
 Effets reproductifs Pas d'information disponible
 Effets sur le développement Pas d'information disponible
 Tératogénicité Pas d'information disponible
 Effets sur l'organe-cible Yeux, Poumons, Appareil respiratoire.
 Renseignements sur le perturbateur endocrinien Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)
 DSL/NDL N'est pas conforme à (aux)
 EINECS/ELINCS N'est pas conforme à (aux)
 Chine N'est pas conforme à (aux)
 ENCS N'est pas conforme à (aux)
 KECL N'est pas conforme à (aux)
 PICCS N'est pas conforme à (aux)
 AICS N'est pas conforme à (aux)

**Réglementations fédérales des
Etats-Unis****SARA 313****Classification de danger SARA 311/312**

| | |
|---|-----|
| Risque chronique pour la santé | non |
| Risque aigu pour la santé | oui |
| Risque d'incendie | oui |
| Risque d'échappement soudain de la pression | non |
| Danger de réaction | non |

CERCLA**Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

| Composant | No. CAS | Prop. 65 de la Californie |
|-----------------------------|------------|---------------------------|
| CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) | 14808-60-7 | Carcinogen |

State Right-to-Know

| Composant | Massachusetts | New Jersey | Pennsylvanie | Illinois | Rhode Island |
|-----------------------------|---------------|------------|--------------|----------|--------------|
| CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) | X | X | X | | X |

**Autres réglementations
internationales****Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2A Matières très toxiques

**Légende**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

| |
|-------------------------|
| 16. AUTRES INFORMATIONS |
|-------------------------|

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 1 Inflammabilité 0 Reactivity 0

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires